

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre d'Études sur la Sécurité Internationale et les  
Coopérations Européennes

CESICE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Pierre Mendès France – Grenoble – UPMF

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Dominique LEGAIS, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Études sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes
Acronyme de l'unité :	CESICE
Label demandé :	EA
N° actuel :	2420
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Théodore CHRISTAKIS
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Théodore CHRISTAKIS

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Dominique LEGAIS, Université Paris Descartes
Experts :	M. Nicolas BINCTIN, Université de Poitiers
	M. David CAPITANT, Université Paris 1
	M. Stéphane DE LA ROSA, Université de Valenciennes
	M. Jean-Marc THOUVENIN, Université Paris Ouest Nanterre
	M. Thierry GARCIA, Université de Nice Sophia Antipolis (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M<sup>me</sup> Anne CAMILLERI

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jérôme GENSEL, Université Pierre Mendès France

M. Damien SALLES (directeur de l'École doctorale n° 460)

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Études sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes (CESICE) est issu de la fusion il y a une quinzaine d'années entre le Centre d'études de défense et de sécurité internationale (CEDSI) fondé en 1977 et le Groupe de recherches sur les coopérations européennes (CRECER), fondé vingt ans plus tard. Le CESICE est un centre de recherches de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble 2 où il a son siège.

### Équipe de direction

La direction du centre est assurée par un directeur élu par pour cinq ans par les membres permanents du centre. Le directeur nomme un directeur adjoint. Le CESICE est dirigé par M. Théodore CHRISTAKIS, Professeur de droit public à l'Université de Grenoble. M. Fabien TERPAN est directeur adjoint, Maître de conférence (HDR) en droit public à l'IEP de Grenoble.

### Nomenclature HCERES

Domaine scientifique principal 7 - Sciences de la société. Secteur disciplinaire principal : 700 - Sciences juridiques et politiques (provisoire) - SHS2\_1 Droit.

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	23
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	7
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>22</b>	<b>33</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	42	
Thèses soutenues	21	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	14	21

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Les membres du CESICE investissent avec succès deux thématiques différentes, la sécurité et les coopérations européennes, tout en tâchant de promouvoir des recherches transversales susceptibles de les réunir dans une recherche commune. Cette dernière démarche pourrait être approfondie afin de donner davantage de cohérence et de rayonnement au centre en tant que tel. Dans le cadre du contrat arrivant à terme, la thématique générale, fort large, de la recherche était « les innovations juridiques dans un monde en mutation ». Quatre axes ont plus particulièrement été suivis, les défis de la sécurité internationale et le rôle de l'Europe, l'effectivité de régimes régionaux de coopération (Pacifique Sud/Asie du Sud Est), l'europeanisation des droits internes des États de l'UE, les droits humains. Il semble évident que la conduite de recherche dans les domaines retenus comme pertinents par le centre présente, si ce n'est toujours une grande originalité, en tout cas une réelle actualité. S'agissant de l'originalité, l'unité mentionne au demeurant que son axe de recherche commun et transversal abordera davantage de questions nouvelles, comme celles - notamment - relatives à la cybersécurité, à l'influence des nouvelles technologies sur la sécurité internationale, et au statut des acteurs non étatiques qui désormais prolifèrent. S'agissant du droit européen, il apparaît que des recherches sur l'action normative de l'UE ou la soft Law dans l'UE ou au sein du Conseil de l'Europe présentent originalité, prise de risque, et intérêt. L'une des spécificités des analyses des membres du CESICE en matière de droit international est le maintien d'une approche positiviste, nourrie de la tradition européenne du droit international, à un moment où la doctrine anglo-saxonne mène une offensive d'envergure pour faire valoir d'autres approches. Il ne s'agit pas de ruptures théoriques ou méthodologiques, au contraire, mais le fait de publier le plus souvent possible en langue anglaise, dans des revues ou ouvrages lus dans le monde anglo-saxon, traduit une approche en « rupture » par rapport à une pensée qui s'affirme de plus en plus comme dominante. Cette spécificité se traduit notamment par un axe de recherches collectives avec des collègues étrangers, dont l'approche est comparable. Le programme de travail du CESICE reflète par ailleurs une ouverture vers de nouvelles problématiques. On note par exemple la constitution d'un groupe de recherche sur « cyber/nano/bio et sécurité du droit ».

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts suivants peuvent être soulignés :

- une grande lisibilité internationale et européenne grâce à des coopérations individuelles et institutionnelles fortes ;
- une importance quantitative et qualitative de travaux de recherche publiés en langue anglaise.

### Points faibles et risques liés au contexte

Il faut souligner que :

- la gouvernance est claire, mais la rareté des assemblées générales statutaires pourrait défavoriser les initiatives et travaux collectifs permettant une pleine implication de tous les membres ;
- il existe peu de financements extérieurs ;
- les doctorants qui en sont membres publient peu.

### Recommandations

Sur le plan de la gouvernance, il pourrait être utile que l'unité désigne en son sein des responsables pour chacun des axes de recherches qu'il retient pour les prochaines années, et qu'il réfléchisse à organiser au moins deux assemblées générales statutaires par an.

Son expertise comme ses projets devraient permettre à l'unité de rechercher des contrats lui permettant de diversifier ses sources de financement.

Enfin, le centre pourrait réfléchir à se donner une plus grande visibilité collective.